

Projet de loi de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023

Article 14 – Intervention du sénateur Franck Montaugé le 11 mars 2023, amendement n° 1295

Monsieur le Président,
Chers collègues,
Monsieur le Ministre,

Je veux saluer à mon tour ici les nombreux français qui sont aujourd’hui encore dans les rues du pays pour nous dire, vous dire, leur opposition ferme et résolue à ce texte.

Je veux s’ils sachent qu’ils donnent aussi de la force à la démarche dans cet hémicycle des groupes de gauche unis !

Malgré le fait qu’ici, Monsieur le Ministre, vous ayez décidé de dévitaliser la fonction parlementaire par l’addition de toutes les procédures que vous offrent la Constitution et le règlement.

Vous espériez sans doute que nous laisserions la retraite des Français entre les mains des droites coalisées.

Mais nous ne sommes pas dupes. Les Français non plus.

Nous ne lâcherons pas et nous ne lâcherons rien.

Quant à l’amendement 1295, nous avons rejeté en décembre dernier le PLFSS (projet de loi de financement de la sécurité sociale) 2023 qui est plus un oukase de Bercy qu’un texte de progrès social répondant aux défaillances et déficiences de notre système de santé.

En cohérence, nous rejetons la rectification de l’objectif de la branche maladie, maternité et décès qui est proposée par le Gouvernement dans cet article.